

mellite de mercuriale (préparé à parties égales avec le suc non dépuré de la plante et le miel blanc), et sous forme de lavement, à la dose de 2 à 6 cuillerées à bouche.

En résumé, l'huile de croton et l'huile de *Fontainea pancheri* sont les plus actives de ces préparations; viennent ensuite l'huile de *jatropha curcas*, celle d'épurgé, celle d'anda, l'huile de ricin et enfin l'huile de bankoul, qui est la moins active de toutes.

§ 5. — Purgatifs colocynthiques

Je place dans ce groupe la bryone, la coloquinte et l'élatérium, fournis par la famille des Cucurbitacées. Ces purgatifs, très-employés en Angleterre, ne le sont pas assez chez nous, et il y a certainement lieu de les introduire dans nos habitudes.

I. *Bryone*. — La bryone est un de ces médicaments indigènes dont on peut affirmer l'utilité, malgré le dédain actuel dont ils sont frappés, et qui ont surtout le tort d'être vulgaires, de se trouver partout et d'avoir dans les cadres thérapeutiques, pour voisins et pour rivaux, des médicaments exotiques qui leur sont naturellement préférés. La bryone est purgative; la nature des selles qu'elle provoque la place dans le groupe des purgatifs hydragogues, c'est-à-dire de ceux qui amènent des selles aqueuses, abondantes, froides, ne déterminant ni irritation intestinale, ni ténésme, qui permettent l'alimentation; de ceux, en un mot, qui sont particulièrement adaptés au traitement des hydropisies. Cette application de la bryone est d'autant plus utile que cette substance est en même temps diurétique (*). Hippocrate conseillait la bryone dans les hydropisies, et dans plusieurs contrées on y recourt empiriquement dans les mêmes cas. Cazin croit son action purgative particulièrement utile dans les hydropisies d'origine paludéenne. La bryone est aujourd'hui très-peu employée; elle constitue cependant, dans ce groupe si naturel des purgatifs colocynthiques, le moins actif et par suite le plus maniable de ces médicaments.

II. *Coloquinte*. — La pulpe de la coloquinte [655], mondée de son écorce et débarrassée de ses graines, constitue une substance d'une excessive amertume et de propriétés purgatives très-énergiques. Le principe amer de la coloquinte ou *colocynthine* entre dans la pulpe de ce fruit dans les proportions de 14,50 p. 100 (Meissner). « La coloquinte, dit à ce propos Neligan, exerce sur le tube intestinal une action irritante, augmente ses sécrétions et stimule ses mouvements; à hautes doses, c'est un poison dangereux qui produit une vive inflammation intestinale.

Comme la coloquinte est un drastique des plus énergiques, on la combine avec d'autres purgatifs pour atténuer son action, et on la donne ainsi dans la constipation habituelle, les hydropisies passives, dans l'engouement stercoral, et, comme révulsif, dans les congestions du cerveau. En un mot, il n'y a peut-être pas d'agent de la matière médicale qui soit d'un usage aussi général. (Neligan's *Medicines; their uses and modes of administration*, seventh edition, 1867, p. 167.) Nous n'en sommes pas là en France et il est beaucoup de médecins qui n'ont jamais employé ce drastique (*). J'ai indiqué déjà la *pommade de coloquinte* de Chrestien [656], tout en avouant que je ne croyais guère à l'efficacité de ce mode d'emploi de la coloquinte à titre de purgatif. La *colocynthine* [657] peut aussi être employée aux mêmes usages que la coloquinte. E. Hamelin, qui a essayé la colocynthine de Merck, n'en a obtenu d'effets purgatifs qu'à la dose de 20 centigr., à laquelle il était arrivé progressivement. Le même auteur a employé, par voie iatraleptique, la teinture de coloquinte sous forme de teinture et la colocynthine sous forme de pommade (1 gram. 20 de colocynthine), et il n'a obtenu de ces applications topiques que des effets évacuants très-incertains.

III. *Elatérium*. — L'élatérium anglais [658], qui n'est autre chose que le suc du concombre sauvage (*Elaterium momordica*), est le plus énergique des purgatifs. J'ai déjà indiqué les effets physiologiques de ce médicament précieux, dont on se sert avec tant d'utilité en Angleterre et qui mériterait certainement d'être adopté en France. (Voy. t. I. p. 648.)

§ 6. Purgatifs résineux.

Ces drastiques appartiennent aux familles des Convolvulacées (jalap, turbith), des Liliacées (aloès), des Polygonées (rhubarbe).

On peut diviser les purgatifs de ce groupe en: 1° résineux amers; 2° résineux insipides. Les premiers se composent de l'aloès et de la rhubarbe, les seconds des liserons purgatifs: turbith, jalap, scammonée, convolvulus soldanelle, etc.

I. *Résineux amers*. 1° *Aloès*. — Les propriétés purgatives de l'aloès (*) en font un des évacuants les plus usuels. Deux faits

(*) 1205. L'aloès, à titre de purgatif, s'emploie d'ordinaire en substance et sous forme de poudre, en pilules, ou dans du pain azyne, à la dose de 25 centigr. à 1 gram.

Les pilules *ante-cibum* pèsent chacune 20 centigr. et contiennent 10 cen-

caractérisent les propriétés purgatives de ce médicament : la lenteur avec laquelle il agit, et l'excitation fluxionnaire, toute spéciale, qu'il exerce sur la fin du gros intestin, aussi bien que sur les autres organes logés dans l'excavation pelvienne.

Giacomini, se fondant sur des expériences instituées sur lui-même, établit que les effets purgatifs de l'aloès ne se manifestent qu'avec de petites doses, et que, quand on augmente les quantités, on a des effets généraux d'hyposthénie circulatoire, sans effets évacuants. Cette assertion quasi-homœopathique est contredite par l'expérience journalière, au moins quand on se maintient dans les limites des doses médicamenteuses.

Suivant Monro, l'aloès employé extérieurement agirait comme purgatif, et l'application de la teinture d'aloès sur une carie aurait eu cet effet sous ses yeux. C'est dire que l'aloès ne purge pas par une action topique, mais qu'il est au préalable absorbé; la lenteur de ses effets purgatifs portait naturellement à le penser.

Quelle est la place qui revient à l'aloès dans la série des médicaments purgatifs? Dans quelles circonstances doit-il être choisi de préférence? Dans quels cas, au contraire, doit-on lui substituer les divers agents du même groupe? En d'autres termes, quelles sont ses indications et ses contre-indications comme médicament évacuant? L'aloès a son utilité toutes les

tigram. d'aloès. On peut en donner de 4 à 6 ou 8 comme purgatif.

L'aloès est associé à la gomme-gutte dans les pilules dites *écossaises* ou d'*Anderson*, qui pèsent 20 centigr., contiennent 8 centigr. d'aloès et autant de gomme-gutte. On en donne de 2 à 6.

Dans les *pilules de Morrison*, l'aloès est associé à l'extrait de séné et à la crème de tartre soluble. Chaque pilule contient 7 centigr. d'aloès et 35 milligr. d'extrait de séné et de crème de tartre. On en prend de 1 à 4. Cette formule est du reste variable.

Les *pilules hydragogues de Bontius*, employées surtout comme purgatif des hydropiques, contiennent, sous leur formule simplifiée, parties égales d'aloès, de gomme-gutte et de gomme ammoniac, dissoutes dans du vinaigre blanc. Chaque pilule de 20 centigr. renferme environ 6 centigr. de chacune de ces substances. On en donne de 2 à 6.

Dans les *pilules de Franck*, dites aussi *grains de santé* (ou plutôt dans la formule approchée qu'en a donnée Guibourt), préparation dont il est fait un usage si banal, il y a 4 centigr. d'aloès, 4 centigr. de jalap, 1 de rhubarbe. On en donne de 2 à 8 avant les repas.

La *teinture d'aloès* du Codex est au 5^{me}; elle se prépare avec l'aloès du Cap et l'alcool à 60°. Elle contient, par conséquent, les principes actifs de 20 centigr. d'aloès par gramme de teinture ou par 30 gouttes environ.

L'*aloïne* peut être donnée comme purgatif, à la dose de 5 à 10 centigr.

fois qu'à l'effet purgatif on veut joindre une action tonique et apéritive en même temps. Comme la rhubarbe, c'est le purgatif des gens lymphatiques, mous, peu irritables, enclins à cette forme particulière de constipation que les pathologistes anglais rattachent à un défaut d'énergie des tuniques musculaires du gros intestin (*torpid state of the colon*), présentant des symptômes de dyspepsie atonique, n'offrant aucun signe d'éréthisme nerveux ou vasculaire habituels, non enclins aux hémorrhagies et n'accusant pas d'état fébrile actuel. C'est tracer du même coup ses contre-indications. Borricchius, cité par Spielmann (*Inst. mat. méd.*, Argentorati, 1774, p. 126), dit avoir vu l'aloès provoquer une hématurie. Bartholin fait une remarque analogue. Lieutaud (*Matière médicale*, t. 1^{er}, p. 542) le croit formellement contre-indiqué dans le cas de disposition aux métrorrhagies. Fothergill (*Conseils aux femmes*, etc., traduction française par Petit-Radel, Paris, an VIII, p. 30) s'est élevé, au même point de vue, contre l'usage banal que l'on fait de ce médicament chez la femme. Quant à la grossesse, on peut considérer comme exagérés les inconvénients attribués à l'aloès; et un praticien anglais, le D^r Delmon, a montré que l'action abortive de petites doses de ce médicament peut être considérée comme nulle.

Pereira place l'aloès, comme purgatif, entre la rhubarbe et le sené, et à une certaine distance de la scammonée et du jalap. Il se distingue, suivant lui, de la rhubarbe, par son action stimulante toute spéciale sur le gros intestin et des organes du bassin; du sené, par une moindre action purgative, une plus grande lenteur d'action et par son influence tonifiante; de la scammonée et du jalap, par une action plus douce et moins irritante.

Il y aurait beaucoup à dire sur ces spécialisations un peu gratuites. C'est le purgatif des dyspeptiques, des grands mangeurs, des hypochondriaques, des sujets atteints d'hydropisie passive, d'affections apyrétiques du foie et de dispositions fluxionnaires vers la tête et la poitrine, dans les conditions d'état général que nous avons signalées plus haut.

Les Anglais en font un tel usage, ou plutôt un tel abus (comme de tous les purgatifs, au reste), que quelques-uns de leurs médecins, réagissant contre cette exagération par une autre exagération, ont tracé un tableau très-rembruni des dangers qu'entraîne l'emploi habituel de l'aloès. Le réquisitoire dressé à cet effet par le docteur Greenow nous semble, comme à Pereira, extrêmement chargé. Il n'en est pas moins vrai que l'aloès, comme tous les autres purgatifs, ne constitue qu'un moyen très-précaire de traitement contre la constipation. Celle-ci reconnaît

des causes très-différentes; les évacuants ne remplissent dans son traitement qu'une indication d'urgence et leur rôle s'efface dès qu'il est rempli.

Le praticien ne doit pas oublier que l'aloès purge lentement. A la dose de 30 à 40 gram. pour les solipèdes, de 4 à 8 gram. pour les chiens, l'aloès produit un effet purgatif très-sûr, mais très-lent. Il est d'observation que, chez le cheval, l'aloès n'agit qu'au bout de quinze à vingt heures. La même particularité se constate chez l'homme: « *tarde purgat aloë* », comme l'a dit Hoffmann. De même aussi, il est d'observation que la précaution de prendre cette substance à la fin du repas rend son action plus prompte, plus sûre et en même temps plus douce. N. Lemery a fait remarquer avec raison que, dans ces conditions, il ne produit pas de coliques; au reste, les médecins anciens avaient fait cette observation et ils prescrivaient l'aloès aux repas. Celse (*de Re medica*, lib. I), Oribase (*Med. collect.* lib. VII), Aetius (*Tetr.* I, sermo III), Rufus (*De vesicæ aff. et de med. purg.*), ont nettement formulé ce précepte; le dernier dit à ce sujet: « *Nec cibi digestionem abolit, præterea non siticulosum reddit, sed famelicum.* » Les Anglais ont l'habitude des purgatifs pris aux repas; mais, chez nous, cette association inspire des craintes qui ne sont en rien fondées pour les purgatifs résineux, notamment pour l'aloès.

On a signalé la propriété dont jouissent certaines substances amères d'exalter les effets purgatifs de l'aloès. J'ai pu me convaincre, en effet, que 10 centigr. d'aloès associés à 5 centigr. de sulfate de quinine purgent d'une manière assez certaine et assez active. Dorvault a indiqué la même propriété pour le sulfate de fer.

2° *Rhubarbe*. — Comme l'aloès, la rhubarbe est apéritive en même temps que purgative, et elle agit activement sur la sécrétion biliaire; cette heureuse réunion de propriétés en fait un des médicaments les plus utiles. L'acide *chrysophanique*, appelé aussi *rhéine*, *rhubarbarine*, *acide rhubarbarique*, est de nature résinoïde comme trois autres substances qui l'accompagnent: *porétine*, *phéorétine* et *érythrorétine*, lesquelles passent dans le lait, les urines, la sueur, et leur communiquent une couleur spéciale.

La rhubarbe (1) est un purgatif très-doux et très-sûr, qui agit

(1) 1206. La *rhubarbe* se donne sous des formes très-variées et entre dans la composition d'innombrables formules complexes.

La *poudre de rhubarbe* est la forme la plus employée. Dose 1 à 4 gram. Les personnes auxquelles ne répugne pas le goût de la rhubarbe peuvent

sans coliques, mais avec une certaine lenteur. On lui reproche de laisser de la constipation à sa suite; mais cet inconvénient appartient également à l'aloès et aux autres résines purgatives et ne lui est pas spécial. Les selles provoquées par la rhubarbe sont fortement chargées de bile. Ce purgatif ne détermine pas de nausées. Il faut, pour purger un adulte, donner de 2 à 3 gram. de poudre de rhubarbe.

II. *Purgatifs résineux insipides*. — Les résines des liserons purgatifs et la gomme-gutte constituent ce groupe.

1° *Liserons purgatifs*. — Le jalap, la scammonée, le turbith, les liserons purgatifs indigènes sont doués de propriétés purgatives qui offrent les caractères suivants: ces substances purgent sûrement; elles ne déterminent pas d'irritation locale intense, comme les purgatifs des Euphorbiacées et des Cucurbitacées; elles produisent des selles à la fois séreuses et bilieuses, de sorte que ces purgatifs sont en même temps cholagogues et hydragogues; ils ne laissent pas à leur suite de troubles digestifs et sont indifférents pour l'appétit.

a. *Jalap*. — Le jalap est le plus usuel des purgatifs de cette série; il doit ses propriétés à une résine très-active, qu'on lui substitue habituellement et qui a l'avantage d'un moindre volume et d'une action plus sûre. La racine de jalap contient de 10 à 14 pour 100 de résine. L'éther la dédouble en deux parties: le *rhodeorétin*, qu'il ne dissout pas, et l'*acide jalapique*, soluble dans ce liquide. L'action du jalap paraît se porter électivement sur l'intestin grêle; aussi la partie supérieure du tube digestif

s'en servir à la chinoise, c'est-à-dire par mastication. De petites doses, prises de cette façon, produisent un effet laxatif assez sûr.

On peut aussi la prendre comme purgatif, soit en infusion, soit en macération, à la dose de 2 à 4 gram., dans une à deux tasses d'eau. Une macération de 4 gram. d'écorce d'orange sèche et de 4 gram. de rhubarbe concassée dans 160 gram. d'eau, prise à la dose de deux à quatre cuillerées à bouche par jour, agit à la fois comme apéritive et comme laxative. C'est une préparation excellente dans la dyspepsie.

Les *sirops de rhubarbe*, dont nous donnerons plus loin la formule, ne servent que dans la médecine des enfants.

Je signalerai les *pillules laxatives d'Hufeland*, composées de parties égales de rhubarbe, de fiel de bœuf et de savon médicinal, comme une bonne préparation dans le cas de constipation. Elles pèsent 10 centigr. et on en donne de 5 à 10 par jour.

L'acide *chrysophanique* ou *rhéine* n'est pas employé; les doses de 30 à 50 centigr. sont purgatives.

est-elle souvent intéressée par ce purgatif et les nausées et les vomissements ne sont-ils pas rares sous son influence. C'est un purgatif énergique, et dont il faut approprier les doses à la susceptibilité générale et intestinale des sujets (1).

b. *Scammonée*.—La scammonée est un excellent purgatif hydragogue, qui purge sans coliques, produit des selles séreuses abondantes, n'irrite pas le rectum et peut sans inconvénient être pris plusieurs fois de suite à intervalles assez rapprochés; il ne faudrait pas cependant en forcer les doses, sous peine de produire un effet cathartique et d'amener une vive irritation de l'intestin. Son insipidité est une propriété précieuse dans la médecine des enfants. Par malheur, c'est un produit très-fréquemment altéré et qui, à ce titre, ne peut inspirer une confiance absolue. Il faut employer exclusivement la résine de scammonée, qui est d'une action plus constante et plus sûre que la poudre de racine.

Les doses sont les mêmes que celles du jalap: 1 gramme à 1/50 gram. pour la poudre de racine, 20 à 60 centigr. pour la résine (2), qui devrait seule être employée.

(1) 1207. Le *jalap* se donne sous forme de *poudre de racine*, à la dose de 2 gram. L'association de 50 centigr. de calomel et de 1 gram. de poudre de jalap constitue un purgatif énergique et très-sûr. On pourrait, comme dans la *poudre purgative de Copland*, réunir avec avantage la poudre de gingembre au jalap et au calomel. La poudre de jalap peut être donnée mêlée à du chocolat (préparation très-commode pour les enfants), dans des biscuits.

La *résine de jalap* se prescrit mélangée à du savon amygdalin ou enveloppée dans du pain azyme, aux doses de 20 à 60 centigr.

L'*émulsion purgative au jalap*, dont le Codex donne la formule, est une bonne préparation :

℞ Résine de jalap.....	50 centigr.
Sucre blanc.....	30 gram.
Hydrolat de fleur d'oranger.....	10 —
Jaune d'œuf.....	n° 1/2
Eau commune.....	120 grammes

On y ajouterait avec avantage 4 gram. de teinture de gingembre, et l'hydrolat de fleur d'oranger pourrait être remplacé par celui de menthe. On peut aussi la donner dans du lait aromatisé, comme la scammonée.

(2) 1208. La *résine de scammonée* se donne en pilules, associée au savon amygdalin. On peut aussi l'incorporer à du chocolat cru ou cuit. Le *chocolat à la scammonée* (10 centigr. par pastilles de 4 grammes) est une très-bonne préparation. La *potion purgative de Planche* est une excellente et agréable préparation dont je me sers souvent. Voilà sa formule : résine de scammonée décolorée au charbon, 50 centigr.; lait de vache chaud ou froid, 96 gram.; sucre, 8 gram.; eau distillée de laurier-cerise, quelques gouttes.

c. La soldanelle (*Convolvulus soldanella*), le méchoacan (*C. mechoacan*), le turbith végétal (*C. turpethum*), le liseron des haies (*C. sepium*), le liseron des champs (*C. arvensis*), sont des purgatifs résineux de même nature, qui ne diffèrent guère que par leur activité; mais ce groupe est si bien muni qu'il y aurait une sorte de superfluité à admettre ces derniers purgatifs dans la pratique usuelle.

Je signalerai une préparation complexe, l'*eau-de-vie allemande* [652], dont le *purgatif Leroy* [653] n'était qu'une imitation, comme réunissant utilement les principes actifs des plus utiles des liserons purgatifs.

2° *Gomme-gutte*.— Cette gomme-résine, fournie par le *garcinia morella*, de la famille des Guttifères, est un de nos meilleurs purgatifs hydragogues, et la propriété diurétique se rencontre, dans cette résine, à un degré encore plus marqué que dans les autres. J'ai déjà indiqué les particularités qui se rattachent aux effets physiologiques, au mode d'emploi et aux indications de la gomme-gutte, qui est le véritable purgatif des hydropiques (t. I p. 645). Les auteurs anglais reprochent à la gomme-gutte de produire quelquefois des superpurgations et de l'inflammation de l'intestin. Neligan cite un cas dans lequel 1 drachme (3 gram. 54 centigr.) de gomme-gutte a déterminé la mort. Peut-on, en bonne justice, faire porter à ce médicament, donné à une dose aussi insensée, la responsabilité d'un tel accident? Je l'emploie souvent et je n'en ai retiré que des avantages; il est vrai que je donne la gomme-gutte par pilules de 10 centigr., séparées les unes des autres, jusqu'à effet suffisant, ne dépassant guère 5 ou 6 pilules par jour. Il m'a semblé que l'usage concomitant du lait froid augmente les propriétés diurético-purgatives de la gomme-gutte.

§ 7. — Purgatifs sucrés

I. *Casse*. — La casse, la manne, le miel, les pruneaux, etc., constituent ce groupe, dans lequel la médecine ne va chercher que de simples minoratifs. La casse est un bon purgatif, dont l'effet est sûr et se produit d'ordinaire sans trouble. Il jouait un rôle considérable dans la médecine des siècles passés, le célèbre compte de Fleurant en fait foi; mais il en est bien déchu aujourd'hui. La casse était le purgatif des enfants et celui des gens irritables et débilités. Le philosophe de Ferney, auquel il convenait à ce double titre, en faisait un usage très-habituel, comme l'atteste ce vers de Delille : « *La casse prolongea les vieux jours de Voltaire.* » On n'y a plus guère recours maintenant, et il y a certainement des médecins de notre génération

qui n'ont jamais prescrit ce compagnon, jadis inséparable, du séné. Nous avons plus de drastiques que de laxatifs d'une action sûre, et il y aurait lieu sans doute de rendre à la casse une partie de son ancienne vogue⁽¹⁾. La *marmelade de Tronchin*⁽²⁾ était un électuaire fort en vogue au XVIII^e siècle, et qui se donnait dans les affections catarrhales lorsque l'indication de purger se présentait. La confection Hamech⁽³⁾, le *lénitif*⁽⁴⁾, le *catholicum*, étaient des préparations commodes, et qu'il conviendrait peut-être de reconquérir sur l'oubli.

II. *Manne*. — Ce produit, qui exsude spontanément ou par des incisions pratiquées au tronc des *fraxinus ornus* et *rotundifolia*, contient un principe sucré, la *mannite*, qui entre, dans la proportion de 80 pour 100, dans la composition de la manne en larmes. A ce principe en est associé un autre, très-analogue à la dextrine et ayant quelques propriétés nauséuses. La manne est un purgatif doux, assez sûr, qui paraît agir par indigestibilité, et ne convient ni aux gastralgiques, ni aux dyspeptiques à raison des flatuosités qu'elle produit souvent; on la prescrit de préférence, sur la foi d'une tradition qu'un examen attentif ne laisserait peut-être pas persister, dans les affections pulmonaires, quand l'indication de purger se présente. Elle rend de réels services dans la médecine des enfants; là est son utilité⁽⁵⁾.

III. *Miel, mélasse, pruneaux*. — Le miel est un laxatif léger, quand il est employé comme édulcorant; le miel brun est pré-

⁽¹⁾ 1209. La pulpe de casse, séparée des noyaux par le tamis, ou mondée, se donne à des doses de 30 à 45 gram.

⁽²⁾ 1210. La *marmelade de Tronchin* était un électuaire de casse, de manne en larmes, d'huile d'amandes douces et de sirop de capillaire, à doses égales. On le prenait par cuillerée à café d'heure en heure, jusqu'à effet purgatif.

⁽³⁾ 1211. Mélange de casse, de tamarin, de rhubarbe, de scammonée. Il se donnait à la dose de 30 gram.

⁽⁴⁾ 1212. Le *lénitif* est un électuaire qui ne renfermait pas moins de quinze substances féculentes, socrées, aromatiques, purgatives (feuilles de mercuriale et de séné, poudre de follicules de séné, pulpe de tamarin, de casse et de pruneaux). Les proportions du séné, principe le plus actif, étaient d'un dixième. On donnait le lénitif à la dose de 30 à 45 gram., contenant 3 à 4 gram. de séné. Cette sorte de thériaque purgative est tombée en désuétude.

⁽⁵⁾ 1213. La *manne* se prescrit à la dose de 30 à 60 gram. dans du lait. La *mannite* n'est pas employée comme purgatif.

La *manne* est très-souvent associée à d'autres purgatifs: à la crème de

férable, pour cet usage, au miel purifié. Les propriétés laxatives du pain d'épice (*panis mellitus*) tiennent, en partie, au miel, qui entre dans sa préparation. Il ne faut pas oublier que le miel détermine souvent des éruptions chez les personnes en état d'herpétisme. On s'en sert surtout en lavements, à la dose de 30 à 40 gram.; le lavement de miel de mercuriale (t. II, pag. 488) lui serait substitué avec avantage, dans tous les cas.

La *mélasse*, résidu de la cristallisation du vésou, est aussi un laxatif usuel. On l'emploie comme édulcorant du café, auquel on veut donner des propriétés laxatives, mais surtout en lavements.

Les pruneaux, fruits du *prunus domestica*, ont aussi des propriétés laxatives; on s'en sert en substance comme compote ou sous forme de tisane de pruneaux⁽¹⁾, servant de véhicule à des purgatifs (séné, sulfate de soude, manne), en bornant son office à faciliter l'action purgative. On a proposé, dans ces derniers temps, des prunes d'Agen, rendues purgatives par l'introduction dans leur pulpe de purgatifs drastiques; mais ici la prune ne sert que de véhicule.

§ 8. — Purgatifs acidules

Ce groupe de purgatifs, qui est très-naturel, joint à une propriété laxative une action tempérante et diurétique, et la réunion de ces effets détermine précisément le cercle de ses applications. Les tempérants n'étant que des antiphlogistiques faibles, c'est surtout dans les maladies inflammatoires que ces purgatifs sont indiqués.

Nous placerons dans cette catégorie le tamarin et la crème de tartre soluble.

I. *Tamarin*. — La pulpe de gousse de tamarin, mondée de ses graines, était jadis un purgatif très-usuel; et chose remarquable, c'est à l'époque où nos relations commerciales avec les pays producteurs du tamarin sont devenues plus nombreuses et

tartre, au séné, au sulfate de soude. La fameuse *médecine noire*, purgatif très-désagréable, mais très-sûr, dont on épargne les rigueurs à notre mollesse actuelle, est une excellente préparation que le Codex a bien fait de conserver. Elle se prépare avec 10 gram. de séné, 15 gram. de sulfate de soude, 5 gram. de rhubarbe concassée, 60 gram. de manne en sorte et 120 gram. d'eau bouillante. Les *capsules* dans lesquelles on a eu la pensée de concentrer les principes actifs de la médecine noire ne sauraient remplacer complètement cette dernière formule.

⁽¹⁾ 1214. La *tisane* ou *jus de pruneaux* se prépare par décoction avec 60 gram. de pruneaux pour un litre.